

culte qu'il est en droit d'exiger de ses créatures : car nous sommes par rapport à lui dans un état de dépendance absolue. C'est pourquoi, dès l'origine du monde, Dieu ayant voulu partager les jours par semaines, choisit le septième pour être particulièrement sanctifié et consacré à son service : " Dieu, dit le saint livre, bénit le septième jour et le sanctifia parce qu'il s'était reposé en ce jour de tous ses ouvrages." Promulguée sur le berceau même du genre humain, cette loi primitive du repos et de la sanctification du septième jour se conserva dans la mémoire et dans la pratique des familles patriarcales ; et quand plus tard, au sommet du Sinaï, Dieu transmit à Moïse les commandements de la loi écrite, il renouvela en ces termes le précepte des anciens jours : " Souviens-toi de sanctifier le jour du repos. Tu travailleras six jours et tu feras toutes tes œuvres. Mais le septième jour, c'est le repos du Seigneur ton Dieu. Ce jour-là tu ne feras aucun travail."

Ainsi l'institution du repos et de la sanctification du septième jour se rattache à l'œuvre même de la création du monde, dont elle est le mémorial à jamais ineffaçable ; et voilà ce qui donne à cette loi sa haute signification avec sa gravité exceptionnelle et unique. Dieu nous demande l'observation de ce précepte comme l'acte propre et distinctif par lequel nous confessons notre dépendance et sa souveraineté. C'est l'hommage essentiel de la créature raisonnable à son créateur, la reconnaissance publique des droits que Dieu s'est acquis sur nous en nous donnant l'existence et la vie. Lui refuser ce témoignage de notre sujétion, profaner le jour qu'il a sanctifié en mémoire de l'accomplissement de son œuvre, c'est rompre violemment le lien qui nous unit à l'Auteur de toutes choses, c'est répondre à sa puissance et à sa bonté créatrice par la révolte et l'ingratitude.

Contemporaine de la création, la loi divine du repos est aussi ancienne que la loi divine du travail. Pour indiquer le rapport intime qui existe entre elles, Dieu ne les sépare